

MUSÉES ROYAUX

DE

# Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT

N<sup>o</sup> 5265/18

Bruxelles,

18 <sup>9</sup>

19/

A

*Le Roy*

OBJET

*Nous avons l'honneur de vous faire connaître  
que la résolution de la Commission directrice  
n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les  
collections de l'État, d  
qui ..... l'objet de*

ANNEXE

*C ..... ouvrage que nous tenons, Monsieur  
à votre disposition, pourr  
être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du  
Musée n<sup>o</sup> 9, contre la remise d'un récépissé  
accompagné de la présente.*

*Veuillez agréer, M ..... , l'assurance  
de notre considération distinguée.*

*Copie expédiée le 18-2-18*

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

*Le Secrétaire,*

3

Arthur Le Roy

Tableaux-Objets d'Art

Bruxelles, le 19 Février 1914.  
12, Place du Musée.

Adresse Télégraphique:  
ALERoy-BRUXELLES

Téléphone: B.562

Reçu de la commission  
directrice des Musées Royaux  
de Peinture et de Sculpture de  
Belgique, le tableau de :  
Jacques van der Hoech et Jean  
van Goyen: Groupe de famille.  
Bruxelles, le 19 Février 1914.

Arthur Le Roy

Arthur Le Roy

Bruxelles, le 16 Février 1914.  
12. Place du Musée.

Tableaux  
Objets d'Art

Expertises

Adresse Télégraphique:  
ALERoy-BRUXELLES

Téléphone B.562

Messieurs les Président et Membres  
de la Commission directrice des  
Musées Royaux de Peinture et de Sculpture  
de Belgique.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter  
un tableau dont je vous propose l'achat pour  
les collections de l'Etat :

Jacques van der Kerck et Yean van Goyen:  
Groupe de famille. Portrait de Messire de  
Werbroeck, seigneur d'Hanigelgen (46 ans), de  
son épouse, née Euchschaap (41 ans) et de  
leur fils (16 ans).

Signé sur le sol, à gauche. 1643

J. v. Kerck

Hauteur : 1,45 m. Largeur : 1,95 m. Toile.

Le prix de ce tableau est de  
quarante cinq mille francs.

Agréz, Messieurs, l'assuran-  
ce de mes sentiments respectueux.

Arthur Le Roy